

Projet loi SURE

Focus sur la détention provisoire & le détournement de la justice restaurative

Désormais scindé en deux parties pour traiter en urgence du volet criminel, ce projet de loi reste mortifère pour le sens même de la justice et de son action tant auprès des justiciables que des victimes. Les procédures que ce projet entend instaurer ou modifier changent en profondeur la manière dont la justice se rend.

➡ **Sur le plaider coupable criminel** : on vous renvoie vers les analyses du SAF que nous partageons totalement : [Projet de loi SURE : le choix d'une justice au rabais - Le SAF](#)

① Nous avons choisi ici de faire le focus sur deux dispositions

➡ **Extension de la détention provisoire**

Faute de moyens à la hauteur dans une démocratie française à bout de souffle, le projet offre encore moins de garanties sur les libertés fondamentales telles que la détention provisoire. En effet les articles 9 et 10 s'attaquent au régime de la détention provisoire en permettant d'en allonger les délais ! Ou de faire fi de possibles erreurs de procédures.

A l'heure où les prisons françaises accueillent 22 891 personnes prévenues, c'est une véritable attaque contre les libertés fondamentales et donc l'État de droit garanti par notre Constitution :

- Possibilité de dépassement des délais légaux
- Risque accru d'erreurs judiciaires et diminution des garanties pour les justiciables et leurs avocat.es

➡ **Le recours négocié à la justice restaurative**

La JR est complètement instrumentalisée par le texte qui en fait une des conditions de la CRPC criminelle contre le principe de libre adhésion :

- L'auteur a 10 jours pour accepter une mesure de JR
- Refuser c'est s'exposer au risque d'une peine plus sévère
- Une fois la peine homologuée, se retirer du dispositif c'est risque une nouvelle sanction

Or la justice restaurative ne doit pas avoir de contrepartie, afin d'y consentir de manière libre et éclairée.



La loi SURE en résumé via notre chaine youtube CGT IP

>>> Aperçu général : <https://youtu.be/fK-3zzLJRJK?is=baaSsiWBt6xMdRp6>

>>> Focus JR : <https://youtube.com/shorts/Lar5Qat7oXM?is=F0i8rUMR1SGyh9SP>

>>> Focus DP : [Loi Sure - Focus Détention Provisoire CGTIP GE](#)

RDV LE 13 AVRIL POUR DENONCER CE PROJET MORTIFERE

RASSEMBLEMENTS DEVANT LES TJ